

La vie des groupements

Par Isabelle Duriez

François Douère : « On a remonté les remises directement sur la facture »

Coopérative détenant sa propre gamme de génériques, EvoluPharm a pu ajuster les remises dans les 24 heures suivant les annonces réglementaires et politiques. Selon son directeur général, François Douère, cet avantage sera plus qu'utile dans les mois à venir pour atténuer l'impact des décisions sur la trésorerie des adhérents.

Depuis le 1^{er} juillet, le téléphone de François Douère, directeur général d'EvoluPharm, n'a cessé de sonner : à chaque rebondissement réglementaire sur les remises de génériques, il a fallu recalculer et ajuster. « À 24 heures près, tout changeait », résume-t-il. Cette réactivité tient à la structure même du groupement : une coopérative de 400 pharmacies qui détient dans sa propre gamme de génériques, EvoluGen. La marque représente aujourd'hui 1 % de parts de marché en France, avec 75 % de ses 80 molécules essentielles produites en Europe. Cette offre est complétée par des partenariats avec Biogaran, EG Labo, TEVA et Arrow.

Dès la publication du décret du 4 août, EvoluPharm a baissé ses remises sur les génériques à 30 %, avant de les remonter à 40 % après l'annonce le 25 septembre, par le Premier ministre Sébastien Lecornu, de la suspension du même arrêté. « On a tout repassé à 40 % », explique-t-il, avant même la publication de l'arrêté de suspension, le 7 octobre. Aujourd'hui, EvoluPharm arrive à maintenir un taux de 40 % sur la majorité de ses produits.

De nombreux laboratoires n'ont pas réagi aussi immédiatement à la suspension de la baisse à 30 %. Différentes raisons à cela, selon François Douère : des processus de décision plus longs dans les grands groupes, une stratégie d'attente pour voir si la suspension serait pérenne, et un calcul écono-

mique certain. « Les gains potentiels dus aux baisses de remise, alors que les prix n'ont pas encore baissé, ont fait que les génériqueurs ont freiné des quatre fers », analyse François Douère. Certains laboratoires ont ainsi limité leurs pertes ou optimisé leurs marges, au détriment des pharmaciens.

Les appels d'offres tirent les prix vers le bas

Prochaine échéance critique ? Entre décembre 2025 et janvier 2026. « En janvier, on risque de revenir à 30 %. Mais nous avons déjà mis en place la mécanique pour minimiser l'impact sur la trésorerie des pharmaciens », explique-t-il. EvoluPharm a, en effet, négocié avec ses partenaires (Biogaran, EG Labo, TEVA, Arrow) un système permettant de remonter les remises directement sur la facture, sans délai ni avance. « C'est le cas avec Biogaran et EG Labo. Avec TEVA, il peut y avoir un décalage, mais on travaille à tout uniformiser. »

Il craint néanmoins un effet domino avec les mesures du



JEAN-BAPTISTE OUILLEN

PLFSS : « Si on tire à boulet rouge sur les produits matures, les ruptures de stock vont revenir. » L'article 35 réintroduit, en effet, un « référencement sélectif », qui consiste à ne rembourser que certains médicaments, sélectionnés sur appel d'offres. « Avec les appels d'offres, le pharmacien n'est plus qu'un simple exécutant », déplore celui qui a travaillé dans l'industrie pharmaceutique en Allemagne, au Danemark, en Norvège et au Royaume-Uni. « La conséquence est inévitablement une baisse des prix : soit vous remportez l'appel d'offres

avec des prix bas, soit vous devez vous débarrasser de vos stocks à tout prix. »

Résultat : « Cela crée un risque de pénurie et une délocalisation encore plus importante car pourquoi fabriquer pour la France si les labos peuvent vendre dix fois plus cher au Brésil ou au Mexique ? », interroge-t-il. Le groupement espère démontrer que la stabilité des génériques – et celle des officines – dépendra avant tout de leur capacité collective à garder la main.

RSE

PHSQ ouvre le label ECOR à toute pharmacie d'un groupement partenaire

Un an après la labellisation des 130 premières officines écoresponsables, Laëtitia Hénin, présidente de Pharma Système Qualité (PHSQ), élargit le dispositif ÉCOR à toutes les pharmacies adhérentes d'un groupement partenaire – même hors démarche ISO 9001-QMS Pharma. Convaincue que « l'écosystème de la santé tend vers une transition RSE et davantage de sobriété », la pharmacienne d'Ille-et-Vilaine souhaite accompagner la transition environnementale des officines. Le label ÉCOR incite les pharmaciens à réduire l'impact écologique de leur activité autour de trois axes : l'organisation interne de l'officine, la relation avec les patients et la gestion des déchets. Les premières pharmacies labellisées soulignent l'effet mobilisateur de la démarche, qui valorise les valeurs RSE tout en renforçant la fidélité des patients, attentifs à 89 % à l'engagement environnemental de leur pharmacien.

Internationalisation

Hygie31 entre sur le marché italien avec GalileoLife

Après l'Espagne, Hygie31 poursuit son expansion vers l'Italie. Le groupe a conclu un partenariat stratégique avec GalileoLife, spécialiste de la fidélisation et de l'animation commerciale. Fondé en 2002 dans les Pouilles, ce groupement anime le programme de fidélité Uniclub, présent dans 690 pharmacies et parapharmacies. La carte permet aux clients de la parapharmacie de gagner des cadeaux et avantages dans un catalogue en ligne. Hygie31 entend « consolider et accélérer le modèle Uniclub en Italie », en enrichissant son offre avec les marques et services développés par Hygie31 et déployer le concept Pharmacie Lafayette en Italie. Il vise la conversion de 90 officines à l'enseigne d'ici 2029. En combinant l'ancrage local de GalileoLife et la force de négociation paneuropéenne d'Hygie31, le partenariat ambitionne de « sécuriser des accords de référencement plus avantageux », selon Pascal Fontaine, son directeur commercial.

Structuration

Evecial réunit ses cinq groupements régionaux dans Santécial

Be Pharma, Dynamis, Flexi Plus Pharma, Solipharm et Pharmidée : ces groupements régionaux, membres de l'alliance Evecial, sont désormais rassemblés au sein d'un même Groupement d'Intérêt Économique (GIE), sous le nom de Santécial. Cette nouvelle structure (250 pharmacies dans huit régions), vise un objectif de 500 officines en 2030. « Tout en restant animés et développés localement par leurs dirigeants, les groupements bénéficient d'un cadre collectif qui les soutient dans leur croissance », explique François Rochet, président d'Evecial. Ce modèle mutualise les moyens : achats groupés, outils de pilotage partagés, dispositifs marketing communs, dont le programme Ma Fidélité. Santécial, coordonné par Nicolas Lion, entend gagner en efficacité pour les pharmaciens sans gommer la diversité des territoires, un équilibre souvent difficile à atteindre.

Stratégie digitale

Wellpharma accélère la digitalisation pour libérer du temps

Wellpharma, le groupement de La Coopérative Welcoop, structure sa stratégie digitale 2025 autour de trois piliers : anticipation des besoins, allègement des tâches administratives et optimisation de la visibilité. Il déploie Sloop Data, une solution de suivi en temps réel des conditions commerciales (remises, performances des grossistes et laboratoires) via des tableaux de bord automatisés. Couplée à Digipharmacie, filiale de Welcoop, cette solution « réduit la charge administrative de 35 heures/mois ». Pour booster la visibilité des officines, un outil global centralise la gestion des avis clients, des performances Google et des réseaux sociaux, ainsi qu'un référencement sur 120 plateformes. En 2026, un outil automatisé de gestion des promotions permettra « un gain supplémentaire de 3 heures/mois ». Enfin, une application connectée au logiciel LGO permet de gérer ordonnances, rendez-vous et vaccinations.

En bref

Nouveau syndicat L'UPGF verra le jour

« Nous n'avons pas reçu de réponse des syndicats représentatifs sur la question de la rémunération des officinaux », commence Laurent Filoche, président de l'Union de groupements de pharmaciens d'officine (UDGPO). L'Union des pharmaciens groupés de France (UPGF) verra donc le jour. Les statuts sont en cours de rédaction, explique-t-il, et le nom a été déposé à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). Le syndicat mixte devrait voir le jour d'ici 2 à 3 semaines. Frontalement opposé à l'idée d'une rémunération tout honoraires lancée par le président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), Philippe Besset, l'UDGPO s'est alliée à l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) pour créer un syndicat mixte, ayant vocation à « devenir majoritaire d'ici à la fin de l'année », espère Laurent Filoche. « Nous voulons défendre nos intérêts, qui ne sont aujourd'hui pas pris en compte », justifie-t-il.

Changement à la CNAM

Marguerite Cazeneuve sur le départ

Marguerite Cazeneuve, numéro deux de la Caisse nationale de l'assurance-maladie (CNAM) depuis 2021, quitte ses fonctions « à la fin de l'année ». La révélation du « Canard Enchaîné » a été confirmée par la CNAM le 22 octobre. Directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins, elle a été une interlocutrice privilégiée des représentants

de pharmaciens lors des négociations conventionnelles. Partisane d'une « politique des petits pas » pour préserver le réseau officinal, elle a défendu le dispositif d'aide de 20 000 euros aux officines en territoire fragile. Bien qu'imparfait, « il permet d'injecter immédiatement de l'argent », a-t-elle défendu le 17 septembre lors de la « Journée de l'économie de l'officine » organisée par « Le Quotidien ». Face à un PLFSS « difficile pour tout le monde », elle a conseillé d'« être réaliste et pragmatique », et de « prendre tout ce qui peut aider ceux qui en ont le plus besoin ».

Médication officinale Cinq nouvelles références en libre accès

L'ANSM a ajouté 5 spécialités à la liste des médicaments autorisés en accès direct, dans une décision publiée le 24 octobre : Cemaukor 1 % (chlorhydrate de pramocaine), gel pour application locale en tube de 30 g, contre la crise hémorroïdaire ; Chlorhexidine Arrow Conseil 0,05 % (digluconate de chlorhexidine), antiseptique local en conditionnement de 16 récipients unidoses de 10 ml ; Virpax 50 mg (aciclovir), boîte de 2 comprimés bucco-gingivaux muco-adhésifs, indiqué dans le traitement local de l'herpès labial ; Jouvence de l'Abbé Soury, en format de 60 comprimés, traditionnellement utilisé dans l'insuffisance veineuse et Arnica Montana Biogaran Conseil, gel en tube de 45 g, médicament homéopathique utilisé dans le traitement local d'appoint en traumatologie bénigne.

le Mot de l'Académie

Chaque semaine, retrouvez une définition du nouveau dictionnaire électronique de l'Académie nationale de pharmacie*.

Raltitrexed

N. m. Analogue structural du méthylène tétrahydrofolate avec lequel il entre en compétition au niveau de la thymidylate synthase et l'inhibe. Contrairement à l'activité indirecte du fluorouracil et du méthotrexate, le raltitrexed agit par inhibition directe et spécifique de la thymidylate synthase, essentielle pour la synthèse de novo du désoxythymidine monophosphate (dTMP). Le raltitrexed pénètre dans les cellules par le biais d'un transporteur de l'acide folique. Dans la cellule, il subit une polyglutamylation intense par l'enzyme folyl-polyglutamate-synthase (...). Le raltitrexed est utilisé dans le traitement du cancer colorectal métastatique en perfusion intraveineuse, une fois toutes les trois semaines chez des malades n'ayant pas reçu de fluorouracil. Sa posologie doit être réduite en cas d'insuffisance rénale. La détermination de la créatinine et de la clairance de la créatinine est indispensable, avant la première cure, ou lors de tout traitement ultérieur. Certaines toxicités engendrées par le raltitrexed sont graves (...).

* Retrouvez la définition complète de ce mot et de nombreux autres sur dictionnaire.acadpharm.org